Assurance chômage

LE CONSEIL D'ÉTAT SUSPEND LA RÉFORME

EXIGEONS SON ABROGATION

C'est la deuxième fois en six mois que le Conseil d'État retoque le projet de réforme du gouvernement concernant l'assurance chômage. **Cette décision est une victoire pour tous les travailleurs précaires et ceux privés d'emploi,** toujours plus nombreux, livrés à la misère par un gouvernement obsédé par la destruction de notre système social. **La juge des référés fonde la suspension de la réforme sur « *une erreur manifeste d'appréciation de nature à créer un doute sérieux sur sa légalité* ».** D'une part, se fondant sur une étude de la Darès, **la juge des référés a démontré que le postulat du gouvernement selon lequel les précaires choisissaient leur précarité ne reposait sur aucune donnée sérieuse** et qu'au contraire les précaires subissaient la précarité. D'autre part, elle a observé que sanctionner les précaires par un nouveau calcul du SJR au 1er juillet 2021 alors que la taxation des contrats courts ne rentrerait en vigueur qu'en septembre 2022 n'avait aucun sens. **Cette suspension est une première étape vers l'annulation complète de cette réforme inique basée uniquement sur des mensonges** ! Les travailleurs ne sont responsables ni du chômage ni de la précarité !

CONTINUONS ET AMPLIFIONS LA MOBILISATION

Pour défendre les droits de toutes et tous les chômeur·es et précaires, nous exigeons :

- **L'abrogation définitive de la réforme de l'assurance chômage,**
- **L'abrogation du décret sur le renforcement des sanctions de décembre 2018,**
- **La revalorisation immédiate des allocations des chômeur·es et précaires,**
- **L'indemnisation de tous les chômeur·es et précaires,**
- **La baisse des loyers et l'augmentation des APL.**

MERCREDI 7 JUILLET – BOURSE DU TRAVAIL

Assemblée générale sur les mesures nécessaires pour répondre à l'urgence sociale, rendez-vous salle Croizat, 3 rue du Château d'eau, 75010 Paris, à 16 heures.